

PRIX DES ANNONCES :
Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann.
financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne,
fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00;
— Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25;
— Faits divers (corp), la ligne, fr. 1.50;
— Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Répa-
rations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50
Les demandes d'abonnement sont
reçues exclusivement par les bureaux et
les facteurs des postes.
Les réclamations concernant les
abonnements doivent être adressées
exclusivement aux bureaux de poste.

Le Parlement incomplet au Havre

Le Parlement incomplet au Havre

Il était question depuis des mois que les
parlementaires belges qui résident à l'étran-
ger se réuniraient en séance au Havre pour
sauvegarder leurs droits et recevoir des ren-
seignements du gouvernement belge qui tra-
vaille depuis 4 ans sans contrôle parlementaire.

M. Cooreman qui ne laisse rien percer de
la séance qu'il a pourtant provoquée, paraît
suivre par là un système déterminé qu'il
avait déjà employé auparavant.

Sous le ministère de Broqueville, cette
réunion avait toujours été ajournée sous des
prétextes fallacieux invoqués par le Ministre
président, motifs par lesquels il montrait
parfaitement son antipathie contre une pa-
reille réunion.

En outre, Cooreman est nettement d'avis
que l'on peut endormir le peuple belge car
sa méthode est de jouer à l'affairé et d'agir
comme si l'on faisait quelque chose alors
qu'en réalité on ne fait rien.

Monsieur Cooreman, au contraire, nous
dit L. G. dans le « Belgischer Kurier » du
3 août dernier, s'est efforcé de montrer sa
bonne volonté et convoque les représentants
à Sainte-Adresse pour le 21 juillet, la journée
nationale belge.

Le Comité appelé alors pour résoudre la
question des votes ne donna malgré de nom-
breuses séances que des rapports et des con-
clusions insignifiantes qui jetaient de la pou-
dre aux yeux du peuple.

Dans la Belgique occupée on avait fondé
de grands espoirs en cette réunion parce que
l'on croyait apprendre enfin quelque chose
de positif sur les questions principales, l'ave-
nir du pays et ses obligations vis-à-vis de
ses alliés.

Le Comité appelé alors pour résoudre la
question des votes ne donna malgré de nom-
breuses séances que des rapports et des con-
clusions insignifiantes qui jetaient de la pou-
dre aux yeux du peuple.

Les déceptions qu'elle a provoquées sont
d'autant plus grandes.
Il n'a pas été publié de communiqué officiel
de la séance clôturée depuis lors. On n'a rien
appris non plus du Havre au sujet de ce con-
seil. — Il n'y a que deux journaux hollandais,
le « Nieuwe Courant » et l'« Algemeene
Handelsblad » qui ont publié des rapports
visiblement arrangés par lesquels on ne peut
pas se faire une idée exacte de ce qui s'est
passé au Havre.

Le Comité appelé alors pour résoudre la
question des votes ne donna malgré de nom-
breuses séances que des rapports et des con-
clusions insignifiantes qui jetaient de la pou-
dre aux yeux du peuple.

Après ces rapports, il n'a été question
parmi les problèmes actuels y traités que de
la question des communications et celle des
nationalités, alors qu'à la déception de tous
qui attendaient quelque chose de grand de ce
premier examen parlementaire, la question
principale, c'est-à-dire la question économi-
que future de la Belgique ne paraît pas avoir
été soulevée.

Le Comité appelé alors pour résoudre la
question des votes ne donna malgré de nom-
breuses séances que des rapports et des con-
clusions insignifiantes qui jetaient de la pou-
dre aux yeux du peuple.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi
et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 9 août.
Théâtre de la guerre à l'Ouest.
Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht
Entre Ypres et Ancre, violent combat d'ar-
tillerie la nuit.
Au Sud d'Ypres et au Sud de la Lys, se
suivent de fortes attaques d'artilleries enne-
mies qui furent repoussées.
Entre Ancre et Avre, l'ennemi attaquait
hier avec de grandes forces. Favorisé par un
épais brouillard il s'avance avec des voitures
blindées dans nos positions d'infanterie et
d'artillerie.
Au Nord de la Somme, nous avons rejeté
l'ennemi de nos positions.
Entre la Somme et l'Avre nos attaques
arrêtèrent l'assaut ennemi tout à l'Est de la
ligne Morcourt-Harouvières-Caix-Fresnoy-
Contoire. Nous avons subi des pertes en pris-
sonniers et en canons.

Combats victorieux des deux côtés de Braine et en Champagne au Nord-Ouest de Souain.

Vienne, 7 août. — Officiel de ce midi.
En Italie, activité des patrouilles.
En Albanie, à l'Ouest de Berat, nous avons
repoussé des attaques italiennes.
Dans la vallée supérieure du Devoli, nos troupes
ont encore pris de l'avance.
Sofia, 6 août. — Officiel.
Sur le front en Macédoine, à l'Est de la haute
Skmbi, notre feu a dispersé trois détachements
d'assaut français.
A l'Ouest du Dobroplje, et dans la région de la
Moglena, canonnade réciproque assez violente par
intermittence.
A l'Est du Vardar, nos avant-postes ont mis en
fuite un détachement de reconnaissance anglais.
Dans la région de la Struma inférieure, nos
troupes ont mis en fuite plusieurs détachements
anglais.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 8 août (3 h.).
Ce matin, à 3 heures, nos troupes, en liai-
son avec les troupes britanniques, ont attaqué
dans la région Sud Est d'Amiens.
L'attaque se développe dans des conditions
favorables.
Paris, 8 août (11 h.).
L'attaque effectuée ce matin par nos trou-
pes au Sud-Est d'Amiens, en liaison avec les
troupes britanniques s'est poursuivie dans
de bonnes conditions.

Tout danger a disparu.

Jusqu'ici, l'ennemi n'a pas fait de lumière sur les
causes du sinistre.
Kief, 7 août. — Un important propriétaire foncier
a offert au Bureau des céréales de la nouvelle
récolte.
Kief, 9 août. — Les journaux annoncent que le
gouvernement roumain a fait remettre une note au
gouvernement ukrainien par laquelle il déclare
adhérer à la proposition d'accéder des représen-
tants diplomatiques à Bucarest et à Kief.
La Roumanie enverra, en outre, une commission
spéciale à Kief pour la solution de certaines ques-
tions d'ordre économique.
Le journal « Golo Kiewa » annonce la nomination
du général von Rauch, ancien commandant de la
garde du corps et grand propriétaire foncier, en
qualité de représentant de l'Ukraine, auprès du
commandement supérieur autrichien à Odessa.
Le général a rendu visite au nouveau commandant
supérieur des troupes allemandes en Ukraine, le
général-colonel von Kirchbach.
L'Agence télégraphique ukrainienne annonce
que le Conseil des ministres a approuvé le projet de
loi créant une université d'Etat se composant de
quatre facultés, à Kamenez-Podolsk.
Déjà, à l'automne de 1918, trois facultés seront
ouvertes.
La langue véhiculaire de l'enseignement sera
l'ukrainien.
D'après les journaux, le Conseil des ministres au-
rait décidé de transformer l'université populaire de
Kief en une université de l'Etat avec quatre facultés.

Les Opérations à l'Ouest

Zurich, 8 août. — Des informations françaises de
source privée annoncent que le brusque bombarde-
ment de Paris par les canons allemands à longue
portée a fortement ému les habitants, qui célébraient
déjà la victoire à l'occasion de la retraite des Alle-
mands sur la Vesle et se croyaient à l'abri du bom-
bardement.
Celui-ci a commencé lundi à l'aube.
Dans la matinée, une vingtaine de grenades sont
tombées sur Paris et la banlieue, à intervalle de 15 à
20 minutes.
Le service télégraphique a été suspendu à diverses
reprises.
Genève, 8 août. — La Presse française gouverne-
mentale incite la population parisienne à accepter
comme un mal inévitable les dommages que cause à
Paris le bombardement.
Le ton de la note Havas laisse deviner que le
nombre des victimes a dû être assez considérable.

Les Opérations à l'Ouest

Zurich, 8 août. — Des informations françaises de
source privée annoncent que le brusque bombarde-
ment de Paris par les canons allemands à longue
portée a fortement ému les habitants, qui célébraient
déjà la victoire à l'occasion de la retraite des Alle-
mands sur la Vesle et se croyaient à l'abri du bom-
bardement.
Celui-ci a commencé lundi à l'aube.
Dans la matinée, une vingtaine de grenades sont
tombées sur Paris et la banlieue, à intervalle de 15 à
20 minutes.
Le service télégraphique a été suspendu à diverses
reprises.
Genève, 8 août. — La Presse française gouverne-
mentale incite la population parisienne à accepter
comme un mal inévitable les dommages que cause à
Paris le bombardement.
Le ton de la note Havas laisse deviner que le
nombre des victimes a dû être assez considérable.

DÉPÊCHES DIVERSES

Paris, 7 août. — Le « Petit Journal » écrit que M.
Malvy, qui a été condamné au banissement par la
Cour suprême, se rendra à Saint-Sébastien (Espagne).
Genève, 7 août. — M. Léon Daudet publie dans
l'« Action Française » un article dans lequel il
accuse publiquement M. Malvy et Leymarie d'avoir
fait assassiner M. Almeréya en prison, ce complot
pouvant devenir dangereux pour eux.
Paris, 7 août. — Le « Journal des Débats » écrit :
— Le bruit court que, dans l'affaire Caillaux, le
capitaine Bouchardon conclurait au dessaisissement
de la juridiction militaire et déclarerait que la Haute-
Cour est compétente.
Au Palais, on déclare la nouvelle prématurée.
Berne, 7 août. — A peine le procès Malvy est-il
terminé que les journaux insistent pour qu'on hâte
celui du sénateur Humbert.
Des feuilles de l'opposition reprochent au gouverne-
ment de renvoyer le procès devant le Conseil de
guerre au lieu de faire trancher la question par la
Haute-Cour.
Ils prétendent que M. Clémenceau, qui était un in-
time de M. Humbert, a manipulé toute cette histoire
et que des documents importants, qui prouveraient
l'intelligence de M. Humbert avec l'ennemi, ont dis-
paru des dossiers.
M. Maurice Barrès écrit que le procès intenté à
M. Humbert a un caractère essentiellement politique.
L'« Euvre » proteste énergiquement contre cette
affirmation et dit que la politique n'a rien à voir
dans l'œuvre de la justice.
Genève, 8 août. — Le Congrès général des social-
istes français aura lieu le 1^{er} octobre.
S'il confirmait la nouvelle orientation du parti, la
direction passerait aux mains de la minorité.
Berne, 7 août. — La « Presse télégraphique suisse »
apprend d'Annoey que dans la fabrique d'explosifs
de Chéde-Passy, près de Saint-Gervais-les-Bains, il
s'est produit une explosion qui a détruit plusieurs
corps de bâtiments.

DÉPÊCHES DIVERSES

Paris, 7 août. — Le « Petit Journal » écrit que M.
Malvy, qui a été condamné au banissement par la
Cour suprême, se rendra à Saint-Sébastien (Espagne).
Genève, 7 août. — M. Léon Daudet publie dans
l'« Action Française » un article dans lequel il
accuse publiquement M. Malvy et Leymarie d'avoir
fait assassiner M. Almeréya en prison, ce complot
pouvant devenir dangereux pour eux.
Paris, 7 août. — Le « Journal des Débats » écrit :
— Le bruit court que, dans l'affaire Caillaux, le
capitaine Bouchardon conclurait au dessaisissement
de la juridiction militaire et déclarerait que la Haute-
Cour est compétente.
Au Palais, on déclare la nouvelle prématurée.
Berne, 7 août. — A peine le procès Malvy est-il
terminé que les journaux insistent pour qu'on hâte
celui du sénateur Humbert.
Des feuilles de l'opposition reprochent au gouverne-
ment de renvoyer le procès devant le Conseil de
guerre au lieu de faire trancher la question par la
Haute-Cour.
Ils prétendent que M. Clémenceau, qui était un in-
time de M. Humbert, a manipulé toute cette histoire
et que des documents importants, qui prouveraient
l'intelligence de M. Humbert avec l'ennemi, ont dis-
paru des dossiers.
M. Maurice Barrès écrit que le procès intenté à
M. Humbert a un caractère essentiellement politique.
L'« Euvre » proteste énergiquement contre cette
affirmation et dit que la politique n'a rien à voir
dans l'œuvre de la justice.
Genève, 8 août. — Le Congrès général des social-
istes français aura lieu le 1^{er} octobre.
S'il confirmait la nouvelle orientation du parti, la
direction passerait aux mains de la minorité.
Berne, 7 août. — La « Presse télégraphique suisse »
apprend d'Annoey que dans la fabrique d'explosifs
de Chéde-Passy, près de Saint-Gervais-les-Bains, il
s'est produit une explosion qui a détruit plusieurs
corps de bâtiments.

EN RUSSIE.

Berlin, 7 août. — L'ambassade de Russie à Berlin
notifie que jusqu'ici il n'y a pas eu encore de déclara-
tion de guerre de la Russie à l'Angleterre : elle
dépendra de la suite des événements.
Pétrograd, 7 août. — Les patrouilles et les gardes
ont été renforcées dans les rues de Pétrograd.
Des renforts sont partis pour le front tchéco-
slovaque.
Le « Peuple armé » publie un appel aux armes à la
suite du bombardement d'Arkhangel.
Le 1^{er} août, 78 cas de choléra ont été signalés à
Pétrograd et 109 le 2 août.
L'armée rouge fait un appel aux anciens sous-offi-
ciers des classes de 1893 à 1895 des gouvernements
de Pétrograd, de Moscou et de Vladimir.
L'état de siège a été proclamé à Volodga, à Gria-
sowez et Tscherepewez, dans les gares de Suzhona
et de Kollas, sur la Dwina.
Dans ces localités, les maximalistes ont été appelés
sous les armes et tous les étrangers doivent quitter
la contrée endéans les 24 heures.

Berlin, 8 août. — Les menées terroristes des
socialistes-révolutionnaires en Russie étaient déjà
d'avant l'attente de la nomination de M. Mirbach.
Dans un mémoire adressé par le ministre allemand
à M. Lénine, en sa qualité de président du Conseil
des commissaires du peuple, M. Mirbach a signalé
énergiquement les intentions des socialistes-révolu-
tionnaires de Moscou d'exciter les populations cam-
pagardes de l'Ukraine contre les Puissances Centrales
et de les pousser à l'insurrection.
M. Mirbach démontra que les socialistes-révolu-
tionnaires faisaient, dans cette propagande, état de
leur qualité de membre des autorités bolchevistes
dans la Grande Russie et exigea que le gouverne-
ment mit un terme à ces agissements.
M. Lénine s'adressa alors au chef du parti socia-
liste-révolutionnaire et demanda des explications,
qu'il d'ailleurs lui furent refusées.

Les socialistes déclarèrent qu'ils ne reconnai-
ssaient pas le droit à M. Lénine de leur demander
des explications, ajoutant qu'il était de notoriété publi-
que qu'ils ne reconnaissaient pas le traité de paix de
Brest-Litovsk, qu'ils continueraient à préparer des
actes de terrorisme non seulement en Ukraine, mais
aussi dans d'autres parties de la Russie occupée par
les Allemands pour rendre la vie impossible aux oc-
cupants par les attentats et par l'affaiblissement par les
paysans.
L'attentat sur le comte Mirbach suivit une semaine
après cet échange de vues entre le ministre allemand,
M. Lénine et les socialistes-révolutionnaires.

Nijni-Novgorod, 7 août. — Les 800 hommes qui
s'étaient faits inscrire à la mission française pour
aller se battre en France, ont été arrêtés à Nijni-
Novgorod; ils sont accusés de manœuvres contre-
révolutionnaires.
Paris, 7 août. — Le « Petit Parisien » croit savoir
qu'on peut s'attendre sous peu à la nouvelle de
la constitution d'un nouveau gouvernement russe à
Arkhangel.
Stockholm, 7 août. — Un courrier qui vient d'ar-
river de Vladivostok à Moscou, annonce que la ville
est occupée depuis plusieurs semaines par les
Japonais, qui y ont débarqué du matériel de guerre,
des locomotives et du matériel de chemin de fer.

Le débarquement des troupes s'effectue réguliè-
rement depuis une quinzaine de jours, de nombreux
paquebots amènent des détachements japonais, chi-
nois et anglais, qui sont après quelques jours de re-
pos envoyés dans l'intérieur du pays.
Le débarquement a commencé longtemps avant la
conclusion de l'accord nippo-américain.
Stockholm, 7 août. — Les combats qui se sont
déroulés au Nord de Nikolsk Usirisk, à quatre-vingts
kilomètres de Vladivostok, ont duré 48 heures. Les
bolchevistes, renforcé par la Garde rouge et plu-
sieurs centaines de paysans et d'ouvriers, se sont
défendus avec courage, mais ont dû céder devant le
nombre.
L'ennemi a laissé un grand nombre de morts sur
le terrain. L'armée des Tchéques-Slovaques, auxquels
se mêlent actuellement des Japonais, des Chinois,
des Russes et des Cosaques, a fait plus de 2000 pris-
onniers.

Kharbine, 7 août. — Semenof est parti pour Vla-
divostok. Ses troupes attendent les Tchéques-Slo-
vaques entre Mailar et la gare de Mandchouria.
Londres, 8 août. — On mande de Pékin au « Times » :
Les bolchevistes ont pénétré en Chine; jusqu'à
présent, ils ne se sont pas encore battus avec les
Chinois.
Kief, 7 août. — Les journaux annoncent que la
grande assemblée des cosaques du Don se tiendra
le 16 août à Novotcherkassk.
Dans la région de Kuban, le général Deniken a
refusé les bolchevistes dans l'étroite bande de ter-
rain qui sépare Torman de Tuba.
Les troupes maximalistes sont démoralisées; com-
me localité importante, elles ne tiennent plus que
Novorossisk.
Dans le district de Taganrog, qui est considéré
comme territoire neutre tant qu'il n'aura pas été
décidé à quel pays il appartient, le commandement
supérieur allemand a nommé une commission d'Etat
composée de fonctionnaires et des principaux repré-
sentants de l'industrie, du commerce et de l'agricul-
ture.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Berlin, 8 août (officiel). — Dans la zone barrée
autour des Azores et à l'Ouest de Gibraltar, 5 grands
vapeurs et voilier ont été coulés. En tout 25,000
tonnes brut.
Les chargements étaient en partie de grande valeur.
Avec un des vapeurs sombra en plus de 370 tonnes
de munitions, de l'argent anglais monnayé pour une
valeur d'un demi-million de marks.
Londres, 8 août (Reuter). — Le « Times » mande
de Santander : le roi Alphonse continue ses efforts
pour la famille de l'ex-tzar. Il ressort des télégram-
mes urgents qu'il a refusé, que le grand duc Georges
qui est prisonnier à St-Petersbourg, se trouve dans
un état désespéré.
Bucarest, 9 août. — Le Sénat roumain s'est rallié
à la décision de la Chambre suivant laquelle l'ancien
ministre-président Bratianu et 7 ministres de son
cabinet sont mis en accusation et cela par 57 voix
sur 64.
Berlin, 9 août. — Dans l'intérêt d'un rapide déve-
loppement des questions constitutionnelles à traiter,
la Commission électorale de la Chambre des Sei-
gneurs commença ses travaux ainsi que l'annonce
le « Berliner Lokalanzeiger » auquel nous avons
la réouverture du Landtag. Probablement le 4 ou 5
septembre.

DISCOURS DE M. BARNES

M. Barnes, le représentant du parti ouvrier à la Commission de la guerre, a prononcé à Cambridge un discours concernant l'alliance des nations.

Il faut, dit-il, accepter l'Allemagne dans l'alliance des peuples, aussi bien que de notre société fait partie le bon bourgeois, le mendiant et le vagabond.

Les lois d'un pays nous protègent tous, aussi bien les méchants que les bons, tous sont tenus d'obéir à la loi ou bien de subir les peines de leurs méfaits.

Le même principe doit aussi être appliqué dans la vie internationale.

Nous voulons, dit Barnes, nous adjoindre l'Allemagne dans cette alliance, parce que son exclusion reconstruirait les anciens dangers.

Il conviendrait de réunir à La Haye une conférence à laquelle participeraient non seulement les délégués des gouvernements, mais où les peuples seraient aussi représentés.

Je souhaiterais voir à une telle conférence des représentants des organisations ouvrières, des classes intellectuelles et du commerce de l'Amérique, de la France, de l'Angleterre et des pays alliés en général.

Pendant que cette conférence délibérerait les pays pourraient poser leurs conditions de paix.

Je suis persuadé qu'une pareille conférence n'exclurait jamais un seul pays, excepté celui qui se trouverait en état de guerre avec les alliés.

Elle aurait un grand effet moral dans les pays alliés et elle ferait réfléchir l'Allemagne sur sa position dans le monde et sur sa ligne de conduite envers ceux qui la dominent aujourd'hui.

Une Cour pourrait être instituée pour l'examen des différends, tandis qu'une Commission serait formée qui rechercherait comment on pourrait pratiquement arriver à limiter les armements, en tenant compte de la longueur des frontières, l'étendue des colonies, la richesse du peuple et tous autres facteurs.

On pourrait aussi constituer une commission inter-alliés, pour examiner les différends territoriaux en se basant sur le principe des nationalités et de la direction des peuples moins civilisés mis sous tutelle.

Petites Chroniques

DE-CI, DE-LÀ

War after war (guerre après la guerre) disent les Anglais, M. Lloyd George, qui n'est jamais fatigué de faire battre les autres, en tête.

— Il faudra bien qu'un jour ou l'autre nous concluons la paix. C'est très embêtant, comme chacun sait. La guerre est bonne. Les hommes qui se tuent et s'acharnent sur l'Allemand ne trouvent pas le loisir de réfléchir, de nous contrôler, de fomenter des grèves générales et des crises ministérielles.

All right!... Pendant qu'ils s'acharnent à leur besogne sanglante, nous sommes comme le Sultan dans le sérail : maître absolu, et l'ouvrier se venge sur l'ouvrier des maux qu'il a soufferts. Ainsi, il nous fiche la paix avec ses absurdes revendications sociales. Bien. Au surplus, il y avait surabondance de main d'œuvre : le nombre des chômeurs augmentait chaque année, aggravant la crise sociale.

Nous avons mis le fer dans cette plaie. La mitraille a supprimé radicalement le mal. Très bien... Seulement, les meilleures choses ont une fin, la guerre — panacée y compris. Nous le répétons : quel que soit notre désir d'aller jusqu'au bout, nous devons, coûte que coûte, nous arrêter un jour ou l'autre, mettre bas les armes. Nous ferons donc la paix, mais... nous continuerons la guerre... Oui, Messieurs ! Nous avons trouvé cette formule que nous osions dire de génie : *War after war*. C'est véritablement très bien... Expliquons-nous...

Demain ou après-demain, le plus tard possible, nous accepterons la main pacifique que nous tend l'Allemagne. D'accord avec elle, nous démobiliserons nos armées. Nous signerons un traité de paix. Mais, Messieurs — et voilà où notre formule commence à sortir ses effets — nous continuerons notre guerre économique. Ainsi, nous obtiendrons tous les avantages de la paix, sans en subir les inconvénients. Et le tour sera joué ! Les Allemands n'y verront que du feu.

Un patriotisme belge. — Bravo ! après la guerre, nous commencerons réellement la bataille, car nous serons seuls. Nous boycotterons les marchandises allemandes, dont nous n'avons pas besoin, tout le monde le sait ; nous ne vendrons plus rien à l'Allemagne, bien qu'elle soit notre premier client ; dans notre Presse, à notre aise, nous insultons l'Allemagne, puisque ces armées auront évacué notre territoire ; nous ferons le procès des germanophiles ; nous mettrons au mur tous les suspects. Bref, nous nous paierons une vraie pinte de bon sang...

Un autre Belge. — Je ne vois à la réalisation de ces projets qu'un petit empêchement... Savez-vous qu'avant la guerre, un chanteur-comique qui opérait dans un café-concert de Bruxelles, n'ayant rien trouvé de mieux, pour célébrer le 14 juillet, que d'insulter le Kaiser, le patron de cet établissement fut sévèrement rabroué par la police et sommé

par elle de mettre fin aux exercices de son pensionnaire, l'ambassade allemande s'étant plainte à la Justice de l'intervention de ceux de ses nationaux qui se trouvaient ce soir dans l'auditoire ?

Après la guerre, Monsieur, que vous le voulez ou non, la consigne sera de se tenir cois et de ne pas se livrer à des manifestations susceptibles de nous créer de nouvelles difficultés diplomatiques... Si vous ne me croyez pas, lisez le Code, je vous prie... Donc, si vous voulez embêter à tout prix l'ennemi, hâtez-vous de le faire. Une fois la paix conclue, « il n'y aura plus môche ». Mettez-vous bien en tête cette parole de Joseph Prudhomme : « La guerre, c'est la guerre et la paix, c'est la paix », ou celle-ci d'Alfred de Musset : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », à votre choix, et tirez-en vous-même, ô mon belliqueux compatriote, les conclusions qui s'imposent...

Lloyd George. — *War after war!*
Le cœur des auditeurs. — Hip ! hip ! Hourra !

Le poilu français. — En attendant, c'est nous qui nous faisons casser la gueule !

P. S. — Dans mon dernier article « Les livres nouveaux », le tyo m'a fait dire *trepidante de trams et de navires*, au lieu de *trains et de navires*. Qu'il prenne garde que cette coquille ne me fasse accuser de m'être vendu à la Société des Vicinaux, dont, par ailleurs, je ferai volontiers l'éloge, quand elle aura établi, sur la route de Namur à Profondeville, un mode de « croisements » plus logique, ainsi que le demandent depuis des mois et des mois les abonnés de cette ligne.

ELLE FILE !

Elle file, elle nous quitte ! Espérons que ce soit pour longtemps. J'en devenais neurasthénique, abruti. Comment ! De qui je parle ? Ah, voilà ! De ma belle-mère, croyez-vous ?

D'abord je n'en ai pas, ensuite si j'avais une belle-mère et qu'elle s'avisait de m'embêter, je l'envairais promener, oh ! très aimablement et si elle s'avisait de persévérer, je lui ferais tous simplement prendre l'air par la fenêtre. Mais revenons à nos moutons.

Ce n'est pas ma belle-mère qui file, encore moins la guerre (ne parlons pas de l'alimentation, on y file toute la journée), voyons, ne vous impatientez pas, je vais vous le dire. L'ennuyeuse personne qui nous quitte, eh bien, c'est la pluie !

Les paysans trouvant qu'il faisait trop sec, s'étaient mis, avec un ensemble parfait, à se plaindre, disant qu'il faisait trop chaud et qu'il ne pleuvait pas assez.

La pluie, bonne enfant, s'est montrée immédiatement et nous a si copieusement servi, que nos braves paysans, jamais contents, se plaignaient de ce que les légumes pourrissaient et qu'ils atteindraient bientôt un prix fou.

Heureusement que, prenant nos maux en considération et écoutant les prières de nos braves fermiers, à qui (l'auriez-vous cru) cela aurait fendu le cœur de devoir vendre les légumes leur pesant d'or, le beau soleil d'or a réapparu, chassant devant lui dame Pluie qui, vraiment en prenait trop à son aise.

Allons, amis lecteurs, déridez-vous, chassez cet air maussade, voici le soleil, roi de la création !

ARRÊTÉS

Arrêté

concernant la nomination de membres des « Bezirksamtsgerichte » (tribunaux d'arrondissement).

Pour les cas dans lesquels, selon l'article 13 de l'arrêté concernant l'institution de tribunaux allemands en matière répressive, le « Bezirksamtsgericht » (tribunal d'arrondissement) doit siéger au nombre fixe de 3 juges, je nomme, en plus des juges ordinaires :

En qualité de membres du « Bezirksamtsgericht » de Marche, MM. Fuchs, Bezirksamtsrichter (juge d'arrondissement) à Namur, et Kupferschmid, Bezirksamtsrichter à Liège.

En qualité de membres du « Bezirksamtsgericht » de Namur, MM. Munkner, Bezirksamtsrichter à Marche et Mathias, Bezirksamtsrichter à Charleroi.

En qualité de membre du « Bezirksamtsgericht » de Charleroi, M. Fuchs, Bezirksamtsrichter à Namur. Le Bezirksamtsrichter ordinaire, chargé de la surveillance, fera fonctions de président.

Bruxelles, le 1er août 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien.
Freiherr von FALKENHAUSEN,
Generaloberst.

Arrêté

modifiant l'arrêté du 3 avril 1917 concernant la détention prohibée d'armes ou de munitions.

L'article 1er de l'arrêté du 3 avril 1917 concernant la détention prohibée d'armes ou de munitions (Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territoire belge occupé n° 331, p. 3558) est modifié ainsi qu'il suit :

« Il est défendu aux habitants de fabriquer ou de détenir des armes.

Le « Generalgouvernement » (Gouvernement général) se réserve d'autoriser des exceptions. »
Bruxelles, le 30 juillet 1918.

Der Generalgouverneur in Belgien.
Freiherr von FALKENHAUSEN,
Generaloberst.

Chronique Liégeoise

Tout est bien qui finit bien.

Le conflit entre la Chambre Syndicale des Musiciens liégeois et l'Association Amicale des Directeurs de théâtre de la province s'est terminé à l'amiable.

romance de Frosti, n'est-ce pas ? demanda-t-il quand il eut fini le galop.

— Est-ce le compositeur de « Autant que possible » et de « Comment ? » dit Julia. J'adore sa musique, et les paroles sont si délicieuses !

— Ridiculement idiotes veut-elle dire, murmura Petersen à l'oreille de Brian. Elles ne signifient absolument rien, pas plus que leurs titres, du reste.

— Chantez-nous cette nouvelle romance, Félix, commanda M^{me} Rolleston.

Son mari obéit immédiatement.

Revenant sur leur décision d'ignorer désormais l'existence du syndicat, les Directeurs de théâtre ont reçu les délégués des musiciens et, au cours d'une longue entrevue, toute de cordialité, il a été fait droit aux dernières exigences des musiciens syndiqués qui ont prouvé un grand esprit de conciliation.

Le nouveau barème des salaires est fixé comme suit :

Paiement par soirée de 3 h. : 6 frs. ; matinée avec minimum de 2 h. : 1 fr. 50 l'heure. La somme de 6 frs. serait portée à 7 frs. à partir du 1^{er} janvier et 7 frs. 50 à partir du 1^{er} avril. Les contrats en cours seront respectés et le nombre des musiciens restera à la convenance de la direction.

Ajoutons que l'Association des Directeurs vient de reconnaître l'Union Professionnelle des Artistes lyriques et dramatiques de Liège, et pour prouver le bon accord qui règne entre elles, a décidé de ne plus engager d'artistes dramatiques non syndiqués.

Les légumes.

Un avis de l'autorité communale informe la population du tarif pour la vente en détail des légumes pour la période du 5 au 19 août. Ces prix judicieusement établis, laissent un bénéfice très suffisant aux grossistes et détaillants. Ils ont été arrêtés par la « Commission Spéciale pour la Fixation des Prix », créée à l'intervention de la Société Intercommunale de Ravitaillement.

Fausse monnaie.

On constate de nouveau, notamment dans les magasins de ravitaillement, la circulation de fausses coupures de deux marks, et aussi de fausses pièces de vingt-cinq centimes grossièrement imitées.

Jusqu'à présent, la police n'est pas encore parvenue à trouver la trace des faux-monnayeurs et se borne à dresser procès-verbal à charge d'incendie.

Une bonne mesure.

La police locale a fait, cette semaine, une série de saisies fructueuses dans les magasins de tartes au riz, de gâteaux et de confiseries de la ville, surtout rue Sainte-Gangulphie où ils abondent. Elle a saisi de grandes quantités de tartes, de riz, de gâteaux, qui ont été distribués aux secourus des hospices. Le morceau de tarte au riz se vendait jusqu'à 2 frs. 50 pièce !

Il sied de féliciter la police locale pour le zèle qu'elle manifeste tout à coup et de souhaiter qu'elle fasse comme le nègre, qu'elle continue !

Chronique Carolorégienne

Les vols dans les ravitaillements.

Depuis 3 mois, les divers services de surveillance du Comité National, installés à Charleroi, ont eu à enregistrer les renvois suivants du personnel des moulins de :

Fareienne. — 4 hommes pour vols de farine.
Marchienne. — 1 homme pour vol de farine et 2 femmes pour vols de balayures.

Brisach. — 3 hommes pour vols de farine.
La Royale. — 1 homme pour vol de farine.

Dans les magasins régionaux : à Cambier, 2 hommes pour vols de saindoux ; quai aux Grains, 3 hommes pour vols de marchandises diverses ; aux magasins de l'Abeille, 7 hommes pour vols de sacs, vols de café et cacao, soit au total 23 personnes renvoyées, ce qui correspond, sur 75 jours de travail, à un renvoi pour trois journées de travail.

Ces statistiques officielles ne parlent pas des magasins locaux, où les vols sont beaucoup plus nombreux.

Fleurus. — Restaurants économiques.

Le Comité de secours de Fleurus a inauguré le dimanche 4 courant son restaurant économique ; les diners ont été servis à 846 clients. Voilà un très joli début.

Chatelneau. — L'Union des Partis.

Les délégués catholiques du Comité de secours de Chatelneau s'abstiennent depuis plusieurs mois d'assister aux réunions du Comité, et ce, pour des raisons.

Le Comité régional de Charleroi, représenté par MM. Paul Pastur, président (socialiste), Emile Buisset, vice-président (libéral) et Roisin, vice-président (catholique) a fait une « descente » le samedi 3 courant à Chatelneau, afin de remettre la paix dans le ménage.

S'adressant plus particulièrement aux délégués catholiques en grève, qui avaient été convoqués spécialement à cette réunion extraordinaire du Comité de secours, les dirigeants du Comité régional ont demandé aux politiciens de ne reprendre leur poste de combat qu'après la guerre. Tous trois, ainsi que M. Binard, bourgmestre (catholique) ont déploré l'attitude de certains délégués de l'Association catholique locale.

Châtelet.

On sait que les filles d'Eve s'y prennent toujours très mal pour descendre des voitures de tramways.

Lundi matin, l'une d'elles, en descendant avant l'arrêt complet, rue de Fleurus, s'est blessée assez grièvement à la tête et aux jambes.

Un nuage fuyant, une vague se brisant,
Une faible lumière dans un ciel sans lune,
Une voix triste sort du tombeau silencieux
Dans un long cri amer :

« Je ne sais pas, chéri, où vous pouvez être,
Avec vos yeux brillants et vos cheveux d'or ;
Cependant, je le sens, je toucherais votre main
Et baiserai vos lèvres quelque part !
» Quelque part ? Quelque part !
» Quand le soleil d'été brillera,
» M'étendant sur terre en sur mer,
» Quelque part ! mon amour, quelque part ! »

Le second couplet était dans le même genre que le premier, et quand Félix l'eut achevé, toutes les dames applaudirent.

— Est-ce assez ravissant ? soupira Julia ; cela dit tant de choses ! quels vers adorables !

— Mais que signifient-ils ? demanda Brian, qui avait en vain cherché à comprendre.

— Ils n'ont pas la prétention de signifier une chose plutôt qu'une autre, répliqua Félix d'un air satisfait. Sûrement vous n'attendez pas que les romances contiennent une morale, comme les fables d'Esopé ?

Chronique Locale et Provinciale

Nous recevons la lettre ci-après :

Wépion, 8 août 1918.

Administration du journal

l'« Echo de Sambre et Meuse », Namur.

J'ai sous les yeux votre article du 7 août intitulé « A propos du sucre », et duquel il ressort que tout habitant du pays a droit à 750 ou 800 grammes de sucre par mois.

J'habite Wépion ; le mois dernier nous avons reçu (six cents) 600 grammes par tête. Ce mois d'août courant, si j'en crois la rumeur publique, la même quantité nous sera distribuée.

Il serait donc très intéressant, me semblait-il, de connaître les motifs qui ont amené l'administration à nous supprimer cette partie de notre ration.

« L'Echo de Sambre et Meuse » voudrait-il se charger de cette petite enquête, lui qui a toujours eu une prédilection pour les affaires ravitaillantes, ou me communiquer exactement l'adresse de l'administration compétente à laquelle je dois adresser ma réclamation.

Veillez agréer, Messieurs, avec mes remerciements anticipés, mes salutations empressées.

Un lecteur assidu.

VILLE DE NAMUR

Centimes additionnels communaux
A percevoir en 1919
ENQUÊTE

Le Collège des Bourgmestres et Echevins de la ville de Namur.

Vu la délibération du Conseil communal du 26 juillet 1918 décidant de fixer, ainsi qu'il suit, le nombre de centimes additionnels à percevoir :

a) En 1919, pour faire face aux dépenses générales de la ville :

1. 45 centimes additionnels ordinaires au principal de la contribution foncière ;

2. 15 centimes additionnels ordinaires au principal de la contribution personnelle ;

3. 25 centimes additionnels ordinaires au principal du droit de patente, y compris le droit de patente progressif et le droit de patente des agriculteurs (exploitants agricoles, droit progressif et terrains incultes) ;

4. 125 centimes additionnels extraordinaires au principal du droit de patente des agriculteurs (exploitants agricoles, droit progressif et terrains incultes) ;

b) En 1919, pour l'entretien et l'amélioration des chemins vicinaux :

1. 15 centimes additionnels au principal de la contribution foncière ;

2. 15 centimes additionnels au principal de la contribution personnelle ;

3. 15 centimes additionnels au principal du droit de patente, y compris le droit de patente progressif et le droit de patente des agriculteurs (exploitants agricoles, droit progressif et terrains incultes) ;

c) A partir du 1^{er} janvier 1919 et pour un terme de 5 ans expirant le 31 décembre 1923, pour faire face aux dépenses générales de la ville, 50 centimes additionnels à la taxe de l'Etat sur les revenus et profits réels perçus à la loi du 1^{er} septembre 1913, exception faite quant à la partie de la taxe se rapportant aux intérêts, primes et lots d'obligations ou aux bénéfices réalisés dans les établissements distincts situés à l'étranger ou dans la colonie.

Arrêté :

L'établissement des centimes additionnels dont il s'agit est soumis, conformément à l'art. 75 de la loi communale, à une enquête qui sera ouverte pendant quinze jours à partir du jour de la publication du présent avis.

Pendant ce laps de temps, les intéressés pourront adresser leurs observations ou réclamations au Collège échevinal.

Ces observations ou réclamations seront, le cas échéant, examinées par le Conseil communal qui appréciera la suite qu'il conviendra de leur donner.

En l'absence d'observations ou de réclamations, le dossier sera, éventuellement, transmis directement à l'autorité supérieure pour approbation.

Namur, le 1^{er} août 1918.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal, Le Bourgmestre,
CAUCHE, A. PROCÈS.

Comité de Secours et d'Alimentation

Une distribution de lard, de gruau d'avoine et une distribution anticipée de cacao aura lieu comme suit :

De 8 h. à 12 h. :

Le 12 août, carnets de 1 personne.

Le 13 » » 2 » »
Le 14 » » 3 » »
Le 16 » » 4 » »
Le 17 » » 5 personnes et plus.

Les retardataires seront servis le samedi 24 août, de 9 h. à 12 h.

RATIONS : Lard, 300 gr. 1,50
Gruau d'avoine, 200 gr. 0,30
Cacao, 50 gr. 0,50

N. B. — Se munir du compte exact.

Magasin spécial C. H. N.
Place Kegeljan.

LARD FUMÉ

Carnets de 1 et 2 personnes

Lundi 12 août : lettres A. C.
Mardi 13 » » D.
Mercredi 14 » » E. H.
Vendredi 16 » » I. N.
Samedi 17 » » O. Z.

Retardataires

Lundi 19 août : carnets de 4 personnes.
Mardi 20 » » de 3 » »
Mercredi 21 » » de 2 et 1 » »

Ration : 100 grammes par personne : fr. 1,50.

THÉÂTRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. Soirée à 7 h.

Programme du 9 au 15 août

Au cinéma : « Par trop d'Amour », drame en 4 p., série Treumann-Larsen ; « Bal de Domestiques », vaudeville en 3 parties ; « Prouesses de Patineurs », documentaire ; « Son Testament », comédie.

Au music-hall : Représentation de « Brando », jongleur ; « Les Fransoni », dans leur pantomime acrobatique (Le Miroir Brisé).

JARDIN D'ÉTÉ

Hôtel de Hollande

PLACE DE LA GARE, 3-4 NAMUR

Tous les jours, de 8 à 8 heures.

CONCERT SYMPHONIQUE

Tous les samedis et dimanches, de 12 à 2 h. 1/2.

APÉRITIF-CONCERT

Dégustation de THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT, LIMONADES et GÂTEAUX.

6561

Concert — ROYAL MUSIC-HALL, — Cinéma.

(F. COURTOT), Place de la Gare, 21

Programme du 9 au 15 août

Au cinéma : « La Rue du Noir », drame en 6 part., par Madame Daghofer ; « Divers films comiques et documentaires des plus intéressants.

Au music-hall : « Orban », comique siffonnante ; « Coppens », baryton d'opéra ; « Zigo-Mar », comique grime réengagé.

ANNONCES

LMS GRELLY, danseurs mondains

actuellement au SELECT de Namur, donnent leçons de danses modernes, de 3 à 11 heures.

6512

PAPIERS en feuilles et rouleaux

Bureau de Publicité, 21, boulevard d'Herbette, Namur

CAFE SUISS ACHETEUR MIEL

petite et gr. quantité

CACAO The Maillon Hoffmannise HARBICOTS

THE 30, rue St-Nicolas VINS

et de tous produits alimentaires 5837

REOURETURE DE LA

TAVERNE — HOTEL

AU ROI ALBERT

Prop. : F. Dementé-Lorent, 39, rue de Fer, Namur

(à côté de l'Eglise St-Joseph)

Censonnations de premier choix. — Chambres pour voyageurs. — Confort moderne. — Salon de coiffure.

6839

Dame-Pédicure

69, rue Emile Cuvelier

MEUBLES

Grand choix chambres à coucher, salles à manger, fumoirs, salons, bureaux, lits anglais, 25 modèles de chaises pour salle à manger et cuisine. — Prix avantageux.

6766

J. LINHET-SEIGNEUR, rue de l'Ange, 16

NAMUR

Crème pour Chaussures

noire et jaune, encaustique pour meubles et parquets.

Qualité sans concurrence. Usine et bureau :

92, rue François Bossaerts, 92, Bruxelles

Agent général pour la province de Namur :

ARTHUR AVICENNE, à Temploux. 6767

Voulez-vous des LIQUEURS

de toute première qualité, à des prix défiant toute concurrence, adressez-vous 31, rue